



ATF2 : TECHNIQUE D'ELABORATION ET DE VERIFICATION DU FORMULAIRE DES DECLARATIONS PRUDENTIELS (FODEP)

I. OBJECTIFS DE LA FORMATION

- Mieux appréhender la nécessité d'une bonne connaissance du cadre réglementaire du dispositif prudentiel pour être plus performant dans le renseignement du FODEP ;
- Connaître les grandes évolutions du dispositif prudentiel et spécifiquement celles nécessaires au renseignement du FODEP ;
- Avoir une bonne connaissance du contenu et de la présentation des informations requises pour l'élaboration du FODEP ;
- Connaître les différents feuillets du FODEP et les techniques de leur remplissage ;
- Maitriser les différents points de contrôle de la fiabilité et de la cohérence des données du FODEP ;
- Connaître les pondérations applicables aux différentes catégories risques ;
- Maitriser le processus de certification et transmission du FODEP ;
- Comprendre les nouvelles règles de gestion des garanties ;
- Bien connaître les garanties éligibles et les conditions de validité de ses garanties.

II. CONTENU

II.1. NOUVELLE VISION DU REPORTING PRUDENTIEL

1. Généralités sur le reporting prudentiel sous Bâle2/3
2. Présentation du FODEP

II.2. LES ETATS PRUDENTIELS DES FONDS PROPRES INDIVIDUELS

1. Evaluation des fonds propres
2. Les données de base extraites de la balance
3. Les données retraitées :

Cas pratiques : Remplissage des feuillets 3 à 4 (Suite et Fin)

II.3. LES ETATS PRUDENTIELS DU RISQUES CREDITS

1. Principes de base de l'évaluation des risques de crédit
2. Les techniques d'atténuation du risques crédit
3. Les données de base du remplissage des états des risques

Cas pratiques : Remplissage des feuillets 9 à 20 (Suite et Fin)

II.4. LES ETATS PRUDENTIELS DES GRANDS RISQUES

Cas pratiques : Remplissage des feuillets 29 à 32

II.5. LES ETATS PRUDENTIELS DES RISQUES DE MARCHE ET DES RISQUES OPERATIONNELS

Cas pratiques : Remplissage des feuillets 21 à 28

II.6. PRESENTATION DU RATIO DE LEVIER ET DES AUTRES NORMES

Cas pratiques : Remplissage des feuillets 33 à 39

III. PARTICIPANTS

- Comptables
- Auditeurs et contrôleurs internes
- Chefs comptables
- Directeurs financiers et comptables
- Directeurs opérationnels
- Directeurs généraux
- Administrateurs
- Cabinets d'audit

IV. PRÉREQUIS :

- Connaître les textes réglementaires sur le dispositif prudentiel Bâle 2/3 et la notice technique FODEP.

DATE : du 17 au 18 Octobre 2018 de 8h30 à 13h


Lieu : HOTEL TIAMA ABIDJAN

Tarif: 500.000 F CFA (*)/ participant

(*) tarif applicable aux personnes ne prenant que cet atelier de formation

Contact :

Tél: (225) 20 32 80 30 / 20 32 75 14 - Cel: 09 920 439 / 02 500 958
E-mail: infos@performancebancaire.com - bankperformance@yahoo.fr
www.performancebancaire.com

 Profitez aussi du Super Earl Bird (2 ateliers, 3 conférences et panels à 890.000 F CFA en vous inscrivant avant le 05 Octobre 2018)

ATELIER TECHNIQUE DE FORMATION

ATF 1	De l'élaboration à l'adoption des premiers comptes publiables du PCB révisé, les différentes étapes prescrites et les écueils à éviter.	15 -16 octobre 2018 9H -13H
3 CONFERENCES		
PANEL 1	Problématiques et dispositions pratiques de la mise en œuvre de la nouvelle instruction sur l'étalement des commissions acquises et coûts marginaux de transaction.	15 octobre 2018 15H -17H
PANEL 2	Nouvelle approche d'évaluation des risques suivant le nouveau dispositif prudentiel (bale 2/3 : difficultés et solutions adoptées.	16 octobre 2018 15H -17H
PANEL 3	Mise en œuvre des circulaires de la commission bancaire sur la gouvernance : Etat des lieux, difficultés rencontrées et perspectives.	17 octobre 2018 15H -17H